

Le 24 novembre 2023

## **COMMISSION PERMANENTE DU 24 NOVEMBRE : Des aides pour l'inclusion socio-professionnelle et l'attractivité du territoire**

**Réunie en commission permanente ce vendredi 24 novembre, l'Assemblée départementale a notamment voté une série de subventions dans les secteurs de l'inclusion sociale, du soutien aux communes et de l'aide à l'immobilier d'entreprise.**

### **Lutte contre l'exclusion sociale**

#### **⇒ Aide alimentaire**

Répartition de la subvention exceptionnelle de 59 300 euros aux associations d'aide alimentaire entre la Banque alimentaire des Landes, le Secours Populaire Français – Fédération des Landes et la Croix-Rouge Française – Délégation des Landes.

#### **⇒ Insertion professionnelle**

Dans le cadre du Pacte Territorial pour l'Insertion, le Département a décidé de soutenir à hauteur de 45 000 euros (au total) deux structures qui oeuvrent pour l'insertion socio-professionnelle des publics précaires : l'association Voisinage et l'association PERF (projet de chantier-formation de 10 jeunes sur les métiers du bois et de maçon en terre crue, dans le Seignanx).

#### **⇒ Accès au logement**

Cinq projets ont été retenus en 2023-2024 pour soutenir l'accompagnement vers le logement des publics les plus en difficulté (dans le cadre de la CALPAE – Convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et l'accès à l'emploi, en co-financement avec l'Etat) : l'Association Laïque Le Prado (115 000 euros), l'association SOLIHA (70 000 euros), l'association La Maison du Logement (50 000 euros), l'association Compagnons bâtisseurs (30 000 euros) et la communauté de communes MACS (10 000 euros, projet expérimental d'accès au logement via une offre de colocation intergénérationnelle).

#### **⇒ Mobilité**

Le Département accompagne le développement des plateformes mobilité : 112 437 euros pour l'association Landes Insertion Mobilité, 69 212 euros

pour l'association Solutions Mobilité et 8 000 euros pour le Comité de Bassin d'Emploi du Seignanx (action « Le permis, un levier pour l'emploi »).

### **Soutien aux communes**

- ⇒ L'Assemblée départementale a voté une dotation de 250 000 euros à la commune de Montfort-en-Chalosse pour soutenir son plan de revitalisation du centre-bourg (réhabilitation d'un bâtiment en logement et commerce situé sur la Grand'Rue, rénovation de la place Foch) ;
- ⇒ Conformément à sa volonté de soutenir la création et la réhabilitation de logements locatifs sociaux communaux, le Département a voté une subvention de 20 000 euros à la commune de Cazères-sur-l'Adour : cinq logements inclusifs à venir en co-maîtrise d'ouvrage avec XL Habitat, et réhabilitation de la Maison de l'Evêché (deux appartements locatifs + deux cabinets paramédicaux et une salle commune en rez-de-chaussée) ;
- ⇒ Conformément à sa volonté de soutenir la création et la réhabilitation de logements locatifs sociaux communaux, le Département a voté une subvention de 100 000 euros à la commune d'Onesse-Laharie pour son programme de rénovation énergétique de onze logements communaux.

### **Attractivité territoriale**

En matière d'aide à l'immobilier d'entreprise, des subventions d'investissement ont été accordées à :

- ⇒ La SAS Champiland pour la construction d'un bâtiment de stockage de champignons surgelés à Herm (création de 10 emplois) : 69 250 euros ;
- ⇒ La SARL Terres d'Adour (producteur de foie gras) pour la rénovation d'un bâtiment de production à Donzacq (création de 3 emplois) : 17 500 euros ;
- ⇒ La SCI Eagle (via la SASU Le Labo du groupe Troisair et ses restaurants Jack's Burgers) pour la création d'un laboratoire de production industrielle de produits agroalimentaires à Saint-Geours-de-Maremne (création de 17 emplois) : 117 000 euros.

---

**Elodie VERGELATI, Responsable relations presse et relations publiques**

Département des Landes

Tél. : 05 58 05 40 32 – 06 64 45 44 46

Mél : [presse@landes.fr](mailto:presse@landes.fr)